

LES INSTITUTEURS: FRONDE OU COMBAT?

Il faut dire que pour le commun des mortels il n'est pas facile de saisir les mobiles qui rassemblent les instituteurs derrière les banderoles: «*Non aux maîtres-directeurs*», «*non à la caporalisation*».

Sympathique sans doute cette réaction anti-chef, mais dans une société où tout travailleur est soumis au contrôle hiérarchique, un tel argument laisse rêveur. D'autant plus que les Directeurs d'école existaient déjà et que personne ne s'en plaignait.

La réalité que n'explicite pas les mots d'ordre est plus profonde. Le décret Monory assigne aux Directeurs de nouvelles responsabilités dont le poids est ressenti par l'ensemble des instituteurs. Mise à part une faible minorité autogestionnaire représentée par le S.G.E.N., les instituteurs appréciaient que les anciens directeurs n'aient pas d'intervention dans leur action pédagogique, ce rôle étant dévolu aux inspecteurs départementaux. Désormais, dans l'école, le directeur assumera un contrôle pédagogique sur ses pairs, car il n'a en ce domaine aucune qualification supérieure à celle de ses adjoints. En fait, il sera chargé de mettre en place la pédagogie officielle, celle de «*l'équipe pédagogique*» débouchant «*sur un projet d'école*», à l'élaboration duquel participeront les Associations représentées au Conseil d'école. En effet, le décret stipule que les Directeurs seront responsables de l'installation et du fonctionnement des conseils d'école jusqu'alors gelés ou carrément boycottés. Le directeur sera également comptable de l'ouverture de l'école aux Associations, aux élus locaux et aux agents économiques. Ce statut fait des nouveaux directeurs des otages, révocables à tout moment - il s'agit d'une fonction et non d'un grade - dont la mission est la mise en œuvre de la décentralisation. On comprend pourquoi le S.G.E.N. et la F.E.N. qui, il y a trois mois, manifestait avec le P.S. et le P.C. à Paris pour «*l'ouverture de l'école*» ne peuvent exprimer la signification de la vague de fond soulevée par cette mise en place de la décentralisation. Pour les dirigeants de ces organisations, l'enjeu est mince: au lieu d'une décentralisation appliquée par un Ministre de gauche avec l'aide de la F.E.N., la même décentralisation est imposée par décret. C'est maladroite, murmure-t-on dans les milieux de gauche. Mais on ne peut même pas dire qu'il s'agit d'un décret de droite puisqu'il porte la signature de F. Mitterrand.

On comprend également pourquoi le S.G.E.N. et le S.N.I. se sont efforcés d'adapter des moyens à la mesure de cet enjeu en organisant des grèves perlées, grèves tournantes et autres défouloirs dont on connaît les effets démobilisateurs. C'est le S.N.U.D.I.F.O. qui a lancé l'appel à une manifestation nationale que n'ont pu éluder le S.N.I. et le S.G.E.N. Le 11 février, des amuseurs dépourvus d'innocence essayèrent de travestir l'imposant défilé parisien auquel Barbarant s'autorisait à inviter une représentation du P.C. et du P.S. Bien furtivement, un délégué du P.C. se glissait dans la foule ainsi que Jospin qui déclarait comme pour s'excuser: «*On m'a invité, je suis la marche...*». Quant à Chevènement, le 23 février à l'émission «*Parlons vrai*», passionné par le terrorisme et l'accord monétaire, il en oubliait d'évoquer le décret des maîtres-directeurs.

C'est encore au S.N.U.D.I.F.O., qui devrait sortir grandi de cette bataille, que revint l'initiative de proposer à tous les syndicats instituteurs une «*grève franche*» qui couperait court au malaise et aux divisions créés par les grèves tournantes. Ce mot d'ordre fut si bien accueilli par les enseignants que la coordination nationale, constituée face à la carence du S.N.I., le reprit à son compte.

Après les vacances de février, l'évidente combativité dont ont témoigné les instituteurs suffira-t-elle à déjouer les pièges qui les guettent? Théoriquement, la possibilité existe de faire reculer Monory si la mobilisation des instituteurs l'oblige à négocier des circulaires d'application qui videraient le décret de son contenu.

Mais les responsables du S.G.E.N. et de la F.E.N., ne sont pas habilités à mener ce combat puisque, gens de gauche, ils approuvent la décentralisation - l'ouverture de l'école - promulguée par feu Deferre. Et le Ministre de cohabitation Monory se sent conforté de ce consensus politique représenté par la décentralisation.

Tout porte à croire qu'à l'unité d'action centralisée contre le décret, qui fut la constante proposition de F.O., la F.E.N. et le S.G.E.N. opposeront des actions bidons sur un catalogue fourre-tout (sauf peut-être les salaires dont le blocage constitue aussi un consensus anti-inflationniste). Déjà le S.G.E.N. s'est affairé pendant les vacances avec quelques succès à entraîner sur cette voie des instituteurs engagés dans les coordinations naturellement vulnérables. Alors on irait au pourrissement, démonstration faite que le pouvoir est maudit à droite... Les instituteurs disposeront-ils des moyens pour répudier les jeux de fronde, auxquels les convie le duo S.G.E.N.-F.E.N., et prendre le relais de la grève du 21 octobre, du mouvement étudiant, de celui des Cheminots et de l'E.D.F. sur la voie de la résistance aux provocations patronales et gouvernementales?

C'est ce que suppose le gouvernement qui sait que depuis octobre la classe ouvrière s'est remobilisée et qui met en scène un «*dialogue social*» auquel s'empresse de participer les bureaucraties syndicales pendant que, toutes négociations bloquées, la Sécurité sociale entamée, le fer est enfoncé au cœur des acquis démocratiques qu'il s'agisse de l'école laïque ou des conventions collectives remplacées par des barèmes «*au mérite*» de salaires individualisés. Les grèves actuelles n'ont pas abouti à de véritables victoires, mais elles ne seront pas des défaites si les rancœurs accumulées se cristallisent en une généralisation et une unification des luttes pour dresser un barrage à la politique de régression, instaurée par la gauche, qui menace de laminer la classe ouvrière de ce pays.

Serge MAHÉ.
